

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01007
Numéro SIREN : 814 400 636
Nom ou dénomination : 1CG HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 3891

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 8
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	9 à 11
- Détail Compte de résultat	12 à 14

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 06 MAI 2024

Sous le n° 2024/3891



E. MONESTIER

copie exact

AXYLIS BEZIERS

417 RUE DU LT DE MONTCABRIER
TECHNOPARC MAZERAN
34500 BEZIERS

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	266	266				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	49 898	36 485	13 412	49 916	36 504	73.13
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	100		100	50	50	99.50
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	870		870	870		
Total II	51 134	36 751	14 383	50 836	36 454	71.71
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	18 465		18 465	4 549	13 916	305.90
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	3 397		3 397	850	2 547	299.69
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	16 277		16 277	135 221	118 944	87.96
Autres créances	108 229		108 229	75 024	33 205	44.26
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	126 047		126 047	92 181	33 866	36.74
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	272 416		272 416	307 826	35 410	11.50
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	323 550	36 751	286 798	358 662	71 864	20.04

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

870

AXYLIS BEZIERS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	41 215	25 111	16 104	64.13
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 907	101 104	71 197	70.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	93 122	148 215	55 093	37.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	22 282	27 559	5 277	19.15
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	54	138	84	60.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	370	26 734	26 364	98.62
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 688	111 616	13 072	11.71	
Dettes fiscales et sociales	46 282	43 850	2 432	5.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		550	550	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	193 677	210 447	16 771	7.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	286 798	358 662	71 864	20.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

193 677

210 447

SASU 1 CG HABITAT

8 RUE DE ROME
ZAE VIA EUROPA EST
34350 vendres

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

AXYLIS BEZIERS
417 RUE DU LT DE MONTCABRIER
TECHNOPARC MAZERAN
34500 BEZIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 501
Dettes fiscales et sociales	67
Total	1 618

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

1CG HABITAT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 20 000 €
SIEGE SOCIAL : 8 RUE DE ROME
ZAE VIA EUROPA EST
34350 VENDRES

814 400 636 RCS BEZIERS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 29 907 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 29 907 €

A titre de dividendes aux associés pour un montant de 24 800 €

Le solde au poste Autres réserves, soit pour 5 107 €

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 124 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

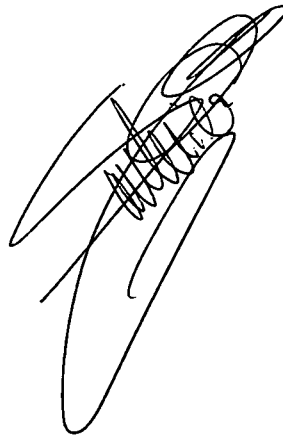
Conformément aux dispositions légales, prend acte que les dividendes et autres revenus distribués depuis la constitution de la société s'établissent ainsi :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	79 958 €	/	/
31/12/2021	120 000 €	/	/
31/12/2022	85 000 €	/	/

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 16 avril 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Monsieur Cyrille SAULNIER
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central scribbled area, positioned to the right of the printed name.